



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 064

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 17 août 2022, le Règlement numéro 064, intitulé « Règlement numéro 064 autorisant l'émission d'un permis de garderie en vertu de la Loi sur les Services de Garde éducatifs à l'Enfance ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 août 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE